

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérative :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 21 novembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 novembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Claude GOUILLON-CHENOT à Sylvain HERMAN  
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Didier CORNET à Daniel BALISONI

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Tahar BOUANANE.

**Conseiller.es ayant voix délibérative :** Christine PETRUCCI, Alain DESCOLS, Marc BONNOT.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

### CESSION DE LA PARCELLE AA N° 230 A CHABRELOCHE

**Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-Président

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Gibert DUBOST est propriétaire de l'entreprise DUBOST Sport Loisirs à CHABRELOCHE.

Dans le cadre de son aménagement, Monsieur Gibert DUBOST a nécessité d'acquérir la parcelle AA 230, attenante aux locaux, appartenant à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne. A cet égard, il a sollicité l'intercommunalité pour la vente de la parcelle d'une surface de 324 m<sup>2</sup> au prix de 300 euros.

Dans le cadre de cette acquisition, il est précisé que tous les frais annexes, notamment les frais notariés, sont à la charge de l'acquéreur.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société DUBOST Sport Loisirs ou à toute personne morale pouvant s'y substituer de la parcelle AA 230 située à CHABRELOCHE d'une surface de 324 m<sup>2</sup> au prix de 300 euros, étant précisé que tous les frais annexes, notamment les frais notariés, sont à la charge de l'acquéreur ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 48

Représentés : 7

1 Non-participation : JP DUBOST

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions:

Le secrétaire de séance

Pierre CONTIE

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

